

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 25.05.2021
 Date d'affichage du compte-rendu : 02.06.2021
 Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
 Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 26

ETAIENT PRESENTS : M. Fabrice MICHELET Maire, M. Christian AUBERT 1^{er} Adjoint, Mme Marie-Claire VEQUE 2^{ème} Adjoint, M. Jean WAROUX 3^{ème} Adjoint, Mme Sophie ROBION 4^{ème} Adjoint, M. Patrick PETIT 5^{ème} Adjoint, Mme Nicole BETTAN 6^{ème} Adjoint, M. Claude PAPOT 7^{ème} Adjoint, Mme Annie GONNORD 8^{ème} Adjoint, Mme Monique PARICHAUT, Mme Amanda HOLMES, M. Francis GRIFFAULT, M. Alain HURIEZ, M. Patrick COIRAULT, M. Christian GOUJEAU, Mme Hélène ACE, M. Frédéric WATTEBLED, M. Pascal QUINTELIER, M. Rodolphe FOURRÉ, M. Patrice BAUDOUIN, Mme Angélique BOURSIER, Mme Christelle BIET, Mme Marie KOHLER, Mme Claire DURQUETY.

ETAIENT ABSENTS : M. Henri MOINARD et Mme Patricia DUFOUR qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieux et places à M. Christian AUBERT et à M. Fabrice MICHELET, ainsi que M. Pascal TRUTEAU non représenté.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Patrick COIRAULT

Monsieur le Maire accueille l'assemblée. A sa demande et conformément au mail correctif envoyé précédemment, il est rajouté 2 points à l'ordre du jour relatif au projet de revitalisation du centre bourg concernant respectivement l'attribution d'une aide au titre du Fonds pour le recyclage des friches d'une part et le choix des cabinets pour le contrôle technique, la mission SPS et le diagnostic préalable aux travaux d'autre part.

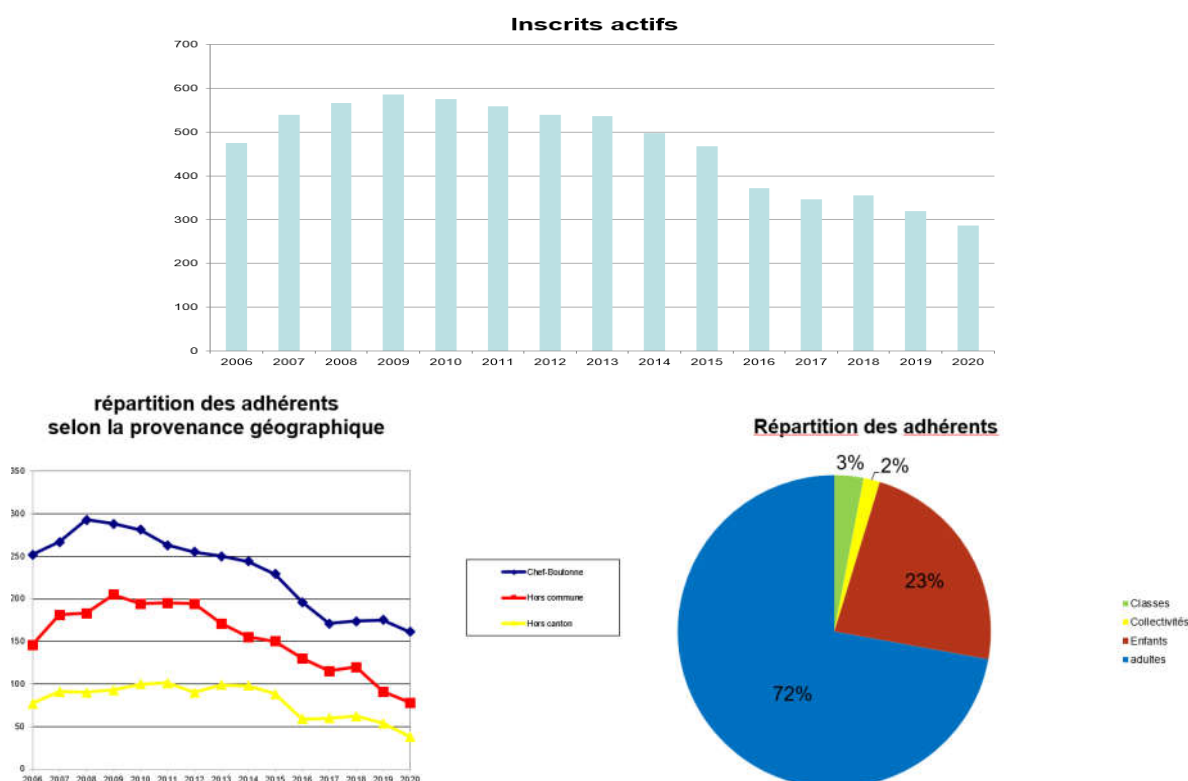
ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 3 MAI 2021

Sans remarque, le compte rendu de la séance du 3 Mai 2021 est adopté à l'unanimité.

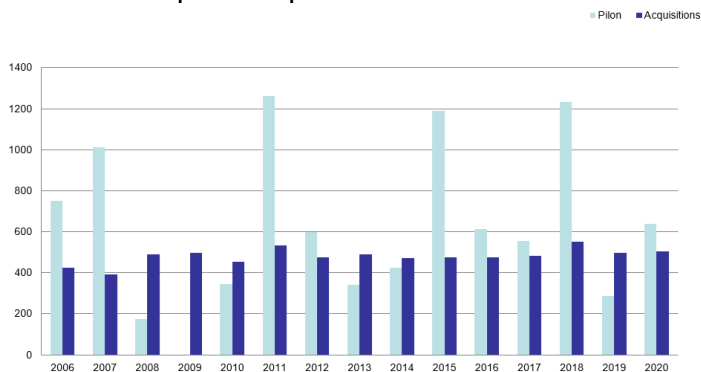
BILAN D'ACTIVITES 2020 DE LA MEDIATHEQUE MARGUERITE GURGAND

Madame Christelle Filippini, agent communal chargé de la gestion de la Médiathèque, présente comme chaque année le bilan d'activité de l'année précédente et invite les élus à la questionner si nécessaire.

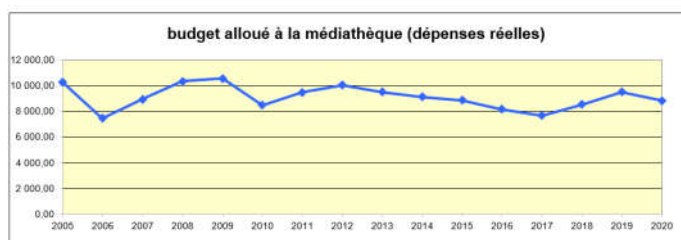
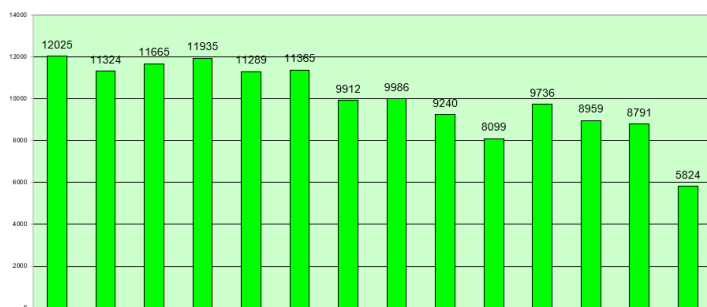
Elle fait état de la baisse de fréquentation de la médiathèque qui s'inscrit dans un constat général, outre le contexte sanitaire très particulier de 2020. Plusieurs tableaux de synthèse illustrent ce constat. Ils sont commentés :



Evolution des acquisitions et pilons



Nombre de prêts par an

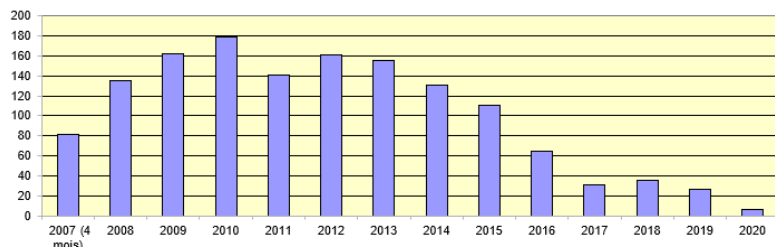


La Médiathèque propose également le prêt de CD Musique, livre CD et DVD laissé en dépôt par la Médiathèque Départementale.

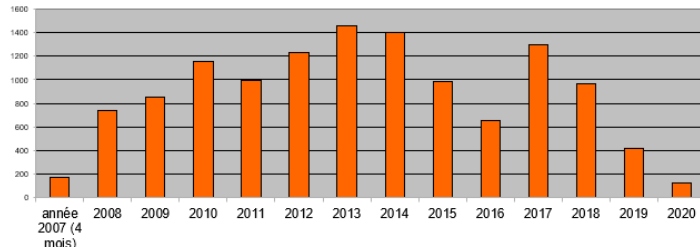
- DVD Fiction – Documentaires : Dépôt MDDS : 115 DVD - Prêts Médiathèque : 121 : 70A + 51E
- CD : Dépôt MDDS : 225 CD - Prêts Médiathèque : 87 : 79A + 8 E

3 ordinateurs sont depuis plusieurs années, mis à la disposition du public

nombre utilisateurs d'internet



nombre d'utilisations d'internet



Les animations récurrentes :

RDV scolaires (Les déchets) – Les bébés lecteurs (partenariat avec le Relais Petite Enfance) – l'Heure du Conte – Participation à l'opération « Littératures européennes de Cognac » - « Et Patati et Patata et Pause-Café (environ 15 personnes par rendez vous (3) – Histoire et conte pour enfants

Les animations ponctuelles :

La nuit de la Lecture dans le cadre du Réseau Cœur de Lecture (18.01.2020) – Le Printemps des Poètes avec un projet d'écriture de Haïkus pour une seule classe volontaire – Histoires et contes pour enfants (3 séances) – Expositions Photos (André Gerbaud) – Exposition, lectures et ateliers « Mon cabinet de Curiosités (avec le concours de Carole Berry Aquarelliste et Guewen Megnier Forgeron - 77 visiteurs)

Plusieurs animations ont été annulées du fait de la Covid, les animations maintenues l'ont bien sûr été dans le respect des gestes barrières et des préconisations sanitaires tout comme l'accueil quand il était possible et autorisé avec un retrait des documents pendant 7 jours à compter de la date de leur retour.

Il est souligné qu'un portage d'ouvrages à domicile avait été mis en place pendant les périodes de confinement (9 bénéficiaires). Pendant le 2^{ème} confinement, un retrait d'ouvrages était possible après réservation, à l'entrée de la médiathèque.

Christelle et Madame Amanda Holmes conseillère déléguée auprès de la Médiathèque, travaillent en concertation avec les autres bibliothèques des communes historiques à la création d'un lien entre elles.

Au gré de la présentation, l'agencement et le manque de place ont été évoqués. A l'occasion d'une rencontre entre Christelle, Amanda et Annie Gonnord, Monsieur le Maire avait donné carte blanche à Christelle pour étudier les besoins en mobilier. Christelle indique qu'il convient au préalable de faire un nouveau désherbage pour adapter les équipements à envisager.

Elle informe par ailleurs, l'assemblée que Madame Jaquie Brown remplacera Aurore Calphy pendant son congé maternité durant l'été.

L'assemblée remercie Christelle Fillipini et Aurore Calphy, pour le travail accompli tout au long de l'année.

ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Madame Annie Gonnord responsable de la commission « Animation » présente la proposition de la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants (Monsieur Patrick Coirault dirigeant de l'association ne prend pas part au vote) valide l'attribution d'une subvention de 4 000 € au Football Club Boutonnais qui malgré l'absence de recettes a continué la formation pour les jeunes.

Comme évoqué en réunion de commission, Madame Marie Kohler souhaiterait disposer du bilan des antériorités. Le tableau de suivi sera communiqué.

PLAN LUMIERE PLACE CAIL – ATTRIBUTION DU MARCHE

Monsieur Christian Aubert adjoint chargé des finances présente ce dossier.

Après avoir rappelé la chronologie et le plan de financement initial de ce dossier, il indique qu'une consultation a été réalisée selon les modalités suivantes : 1 seul lot, marche de 4 mois, publication faite le 14 avril avec une date limite de réception des offres le 17 mai 2021. 6 téléchargements ont été faits et seulement 2 offres ont été reçues : SAS Delaire de Chef-Boutonne (79) et Spie CitynetWorks de Migné Auxances (86)

L'analyse des offres effectuée par Monsieur Bessières du cabinet Quartiers Lumière, maître d'œuvre a été présentée à la commission Finances qui a validé qu'il puisse obtenir des compléments d'informations techniques nécessaires. La date limite pour ces compléments était alors fixée le 28 mai 2021.

Sur proposition de la commission établie eu égard aux critères de sélection qui étaient le Prix :40% et la Valeur technique : 60%, le Conseil Municipal à l'unanimité

- décide de retenir l'offre de SAS Delaire pour un montant de 146 917,80 € TTC et autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant
- valide le plan de financement de l'opération :

| DEPENSES | | RECETTES | |
|------------------|--------------|-----------------------|--------------|
| Eclairage | 122 431,50 € | Conseil Départemental | 60 000,00 € |
| VRD / Elec | - € | Contrat de ruralité | 50 000,00 € |
| Maitrise d'œuvre | 15 580,00 € | FCTVA | 27 167,29 € |
| Total HT | 138 011,50 € | Part communale | 28 446,51 € |
| TVA | 27 602,30 € | | |
| Total TTC | 165 613,80 € | Total | 165 613,80 € |

Un point est fait quant à l'état d'avancements de 3 autres communes « Petites Cités de Caractère » concernées par ce projet initié par le Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

- CELLES SUR BELLE : marché en ligne début juin
- LA MOTHE ST HERAY : marché en ligne – attribution le 1^{er} juillet
- MELLE : marché en ligne fin juillet

Madame Nicole Bettan membre du Comité de Pilotage indique qu'une inauguration commune sera organisée dans chaque commune.

SECURISATION D'UN CARREFOUR ET AMENAGEMENT D'UN LOGEMENT LOCATIF A TILLOU ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur Christian Aubert adjoint chargé des finances présente ce dossier.

Après avoir rappelé que la maîtrise d'œuvre de ce dossier est confiée à L'Atelier du Trait de Poitiers (86) et que la mission SPS est confiée au cabinet ACI de Aiffres (79), il indique que la consultation a été réalisée selon les modalités suivantes :

1 lot VRD et 9 lots concernant la rénovation de la maison

Critères de sélection : Prix 50% - Valeur Technique : 50%.

Date de publication 14 avril 2021 – Date limite de réception des offres : 17 mai 2021 à 17 heures

Durée du marché : 10 mois

L'analyse des offres effectuée par l'Atelier du Trait a été présentée et commentée à la commission Finances.

Après en avoir délibéré, sur proposition de la commission, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Prend note qu'il convient de faire préciser les offres concernant le lot VRD et acte que la décision sera prise lors de la prochaine séance**
- **Valide les offres suivantes :**

| LOTS | estimation EHT | Entreprises | montant € HT | % |
|---|---------------------|--|---------------------|---------------|
| LOT 01 - DEPOSES & DEMOLITIONS - GROS-CEUVRE | 75 000,00 € | GAUDINEAU - 79110 Tillou | 59 847,82 € | -20,20% |
| LOT 02 - CHARPENTE - MENUISERIES EXTERIEURES - BARDAGE BOIS | 25 000,00 € | SAS POUGNAND - 79370 Celles sur Belle | 29 669,53 € | 18,68% |
| LOT 03 - COUVERTURE - ZINGUERIE | 8 500,00 € | GAUDINEAU - 79110 Tillou | 8 163,35 € | -3,96% |
| LOT 04 - CLOISONS SECHES - ISOLATION | 10 000,00 € | SOCOBAT - 79110 Chef Boutonne | 9 153,32 € | -8,47% |
| LOT 05 - MENUISERIES INTERIEURES | 9 000,00 € | LOT INFRUCTUEUX | 9 000,00 € | 0,00% |
| LOT 06 - CHAPE - CARRELAGE - FAIENCE | 1 500,00 € | LOT INFRUCTUEUX | 1 500,00 € | 0,00% |
| LOT 07 - PEINTURES INTERIEURES & EXTERIEURES - REVETEMENTS SOLS SOUPLES | 7 000,00 € | RENOV'DECO - 79110 Chef Boutonne | 7 387,53 € | 5,54% |
| LOT 08 - CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRES | 20 000,00 € | SEGUIN & FILS - 79500 St Leger la Martinière | 9 611,58 € | -51,94% |
| LOT 09 - ELECTRICITE COURANTS FORTS & FAIBLES | 12 600,00 € | EEAC - 79110 Chef Boutonne | 18 325,00 € | 45,44% |
| TOTAL HT | 168 600,00 € | | 152 658,13 € | -9,46% |

- **Prend note qu'une consultation complémentaire est nécessaire pour les lots 5 et 6 déclarés infructueux**

DEFENSE INCENDIE – DOSSIER DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX DETR

Monsieur Christian Aubert adjoint chargé des finances présente ce dossier.

Eu égard à une opportunité d'aide au titre de la DETR sans pour autant avoir d'autres dossiers suffisamment avancés, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de renouveler le dépôt du dossier présenté et refusé en 2018 au titre de la mise aux nomres de la défense incendie.

La commune avait fait réaliser par le SDIS un schéma directeur de la défense incendie, visant à montrer les forces et faiblesses des dispositifs communaux. Il ressortait que 11 points nécessitaient d'être renforcés. Le dossier 2018 incluait la résolution des 5 points les plus urgents, pour un montant total 36 000 € TTC. La demande alors faite était de 40% du montant HT soit 11 830 €.

Sur proposition de la commission finances du 18 mai, le Conseil Municipal se prononce favorablement au dépôt de ce dossier pour l'obtention d'une DETR, malgré le fait que ce projet n'ait pas été inscrit dans le programme 2021. Si toutefois, la subvention n'était pas accordée, ce projet serait alors décalé en 2022. Il est à noter que pour Crézières, La Bataille et Tillou, la défense incendie est assurée pour le moment par le syndicat 4B et qu'aucuns travaux ne sont à réaliser.

Il est précisé qu'une réflexion a déjà eu lieu au sein de la commission finances pour qu'une harmonisation soit faite au niveau communal pour la gestion de la défense incendie. Des chiffrages sont attendus pour déterminer le meilleur intérêt pour la collectivité.

BUDGET ANNEXE DE LA GARENNE DU BOIS AUX PINS- REALISATION D'UN PRET IN FINE

Monsieur Christian Aubert adjoint chargé des finances présente ce dossier.

Le prêt in fine réalisé en 2018 et affecté au budget annexe de la Garenne du Bois aux Pins, arrive à échéance en juin 2021. Une consultation a été menée pour la réalisation d'un nouveau prêt avec pour objectif de rembourser le capital au fur et à mesure de l'encaissement du produit des ventes de parcelles.

Sur proposition de la commission Finances, le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'offre la mieux disante de la Caisse d'Epargne et dont les caractéristiques sont les suivantes : durée de 3 ans, au taux de 0.30 %, échéances trimestrielles, et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant.

ORGANISATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALE ET REGIONALE 2021

Une présentation de l'organisation générale est faite. Le fait que 2 scrutins aient lieu le même jour et compte tenu de la présence de 5 bureaux de vote, il faut disposer d'une soixantaine de personnes pour la tenue des bureaux. Monsieur le Maire remercie d'ores et déjà tous les bénévoles sollicités, pour leur participation.

FONDS DE RECYCLAGE DES FRICHES

Monsieur le Maire présente ce dossier.

Pour faire suite à la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Janvier 2021 par laquelle la commune avait validé sa candidature pour l'obtention de ce fonds au titre du dossier de revitalisation du centre bourg avec l'aménagement d'un îlot central composé de commerces et de logements. La commune a été lauréate de cet appel à projet et fait partie des 441 projets retenus.

Les objectifs sont rappelés :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal informé de l'accord favorable donné à cette demande, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante prévoyant un montant d'aide de 150 000 €.

441 sites lauréats des AAP régionaux « recyclage foncier »

Les 259 M€ consacrés à ces opérations de recyclage foncier permettront d'enclencher la réalisation de 441 opérations, représentant près de 1 200 ha de friches et générant plus de 3 100 000 m² de logements et plus de 1 300 000 m² de surfaces économiques.

Près des 2/3 de ces projets sont inscrits dans au moins un dispositif de type ACV, ORT, Territoires d'industries, et 25% des projets lauréats sont inscrits dans les dispositifs Petites villes de demain ou Action cœur de ville.

Le fonds friches a bien sûr vocation à accompagner des projets de qualité et ce sont ainsi près d'1/4 des projets lauréats qui font preuve d'une grande ambition environnementale et font l'objet de labels ou autres certifications en ce sens.

ILOT PLACE CAIL - MISSION CONTROLE - MISSION SPS - DIAGNOSTIC AVANT TRAVAUX

Monsieur Christian Aubert adjoint chargé des finances présente ce dossier.

Considérant qu'il est préférable que les missions Contrôle Technique et SPS soient confiées dès le début du projet pour valoriser la préparation du dossier avec le maître d'œuvre, il a été procédé à une consultation pour ces missions. La commission Finances a étudié ce 26 Mai, les offres reçues pour :

- Mission SPS : 4 offres reçues – la Proposition de la commission est de retenir le Cabinet ACI de Aiffres (79) pour un montant de 4 987.20 € TTC
- Mission Contrôle Technique : 3 offres reçues – La proposition de la commission est de retenir le Cabinet SOCOTEC pour un montant de 11 328 € TTC
- Diagnostic avant travaux (amiante et plomb) - La proposition de la commission est de retenir le devis d'E.Maidiag pour un montant de 6 600 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité entérine les propositions de la commission Finances.

RELEVES DE DECISIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Chaque élu référent évoque les dossiers concernant leur domaine d'attributions :

Annie Gonnord (Animation – Communication)

- Annonce 2 réunions de la commission pour finaliser l'organisation de la Foire de Javarzay
- Indique que la distribution des Guides « Estivales de Chef-Boutonne » se fera dès réception de l'imprimerie en fin de semaine. Monsieur le Maire souligne la qualité du travail accompli, des membres de la commission et de Pascaline Ricard agent, pour son élaboration.

Patrick Petit et Claude PAPOT (Travaux) font un point sur les travaux en cours :

Marie-Claire Veque (Social)

- Une convention devrait être signée avec le lycée du Roc Fleuri de Ruffec pour la réalisation d'un bilan social sur le territoire.
- La prochaine réunion du CCAS aura lieu le 21 juin 2021

Christian Aubert (Finances)

- La prochaine réunion de la commission Finances est confirmée le 15 juin 2021.

Sophie Robion (Ressources Humaines)

- Un point est fait sur les mouvements de personnel : choix du VTA (Volontaire en Administration Territorial) en la personne de Mathis Commere (dans l'attente de la validation préfectorale) – recrutement de Monsieur Hugo Mullon en contrat d'apprentissage au service GEP – réception des candidatures pour un apprenti tourisme – reconduction du contrat PEC de Valérie Collard pour 6 mois au service entretien des locaux- reconduction des arrêts de Gérard Barbier et Jérôme Ferrant remplacés temporairement par des agents de l'Association intermédiaire)
- Des contacts sont pris pour l'actualisation du Document Unique (document d'évaluation des risques professionnels)
- Le travail se poursuit pour l'élaboration du Règlement intérieur de la collectivité.

L'ordre du jour étant épuisé, les relevés de décisions présentés, Monsieur le Maire évoque diverss sujets, avant de clore la séance à 22h55 :

- Monsieur le Maire indique avoir fait une erreur dans son allocution du 22 mars 2021 évoquant la démission de Madame Magnain et l'installation de son remplaçant Monsieur Huriez. En effet, Madame Sylvie Magnain a été 3^{ème} adjointe pendant le mandat 2004-2007 et 1^{ère} adjointe de 2008 à 2020 et non pas 1^{ère} adjointe de 2004 à 2007. Cette précision est demandée par Madame Magnain.
- Les avis de réunion des candidats aux élections régionales et départementales sont systématiquement transmis aux élus
- Compte tenu de la situation sanitaire, les réunions du Conseil Municipal reprendront à la mairie, libérant ainsi la salle de cinéma pour les séances du lundi. La prochaine aura lieu le 28.06.2021.
- La Croix Rouge interviendra pour faire une opération de dépistage de la Covid à l'occasion de la foire de Javarzay.

Puis quelques élus s'expriment sur divers sujets :

- Organisation du vide grenier du 30.05.2021 pour lequel il est confirmé que la commune n'était pas coorganisateur. Il est convenu de revoir les modalités d'accueil de ces animations afin qu'elles ne créent pas d'ambiguïté locale.
- Faisant référence au Pacte de Gouvernance de la Communauté de Communes Mellois en Poitou, les élus référents seront invités à faire des comptes rendus pour leur domaine respectif au Conseil Municipal

Ainsi délibéré le 31 mai 2021

Le secrétaire de séance
Patrick COIRAULT

Le Maire
Fabrice MICHELET